

Le 18/05/2020

## ORGANISATION DES SEMAINES A PARTIR DU 2 JUIN

Bonjour à tous,

Comme convenu, notre organisation sur l'accueil des enfants évoluera à compter du 2 juin.

Avant tout, plusieurs choses importantes :

- Le mot présent va permettre de prévoir la meilleure organisation possible : alternance entre les jours d'école et ceux restés à la maison. Le schéma est le suivant :

● **Groupe 1** : école lundi et mardi ; maison jeudi et vendredi

● **Groupe 2** : maison lundi et mardi ; école jeudi et vendredi

Les enfants ne seront donc accueillis que la moitié du temps.

Seuls les enfants dont les parents ont des professions prioritaires (voir le document joint. Nécessité de fournir une attestation de retour au travail pour le parent non prioritaire) pourront être accueillis toute la semaine, si les parents n'ont pas de solution de garde.

- Il est toutefois possible que d'ici le 2 juin, cette organisation évolue. En effet, certaines consignes gouvernementales peuvent être ajoutées à celles déjà mises en œuvre et ne dépendent pas de nous.
- Une fois le groupe de votre enfant défini, celui-ci n'évoluera plus d'ici la fin de l'année scolaire.
- Pour que vous connaissiez les modalités d'accueil de votre enfant, nous vous demandons de **répondre à ce mot au plus tard pour lundi matin, 25 mai.**

Pour rappel : actuellement, nos classes d'élémentaire accueillent au maximum 10 élèves ; celle de maternelle 5.

A compter du 2 juin, nous accueillerons au maximum 12 élèves par classe du CP au CM2 et 10 en maternelle. L'espace nécessaire entre les tables des classes, ainsi que les contraintes sanitaires ne nous permettent pas d'accueillir plus d'enfants. Les enfants de PS et MS ne seront donc toujours pas accueillis.

Pour planifier au mieux l'accueil des enfants à l'école, pour que vous puissiez de votre côté vous organiser, nous avons besoin de savoir très rapidement quel enfant retournera à l'école à partir du 2 juin. Nous nous permettons de demander aux familles de professions prioritaires, dans la mesure du possible, de préférer une organisation sur 2 jours dans la semaine, pour que chaque enfant qui le désirerait puisse revenir à l'école « à mi-temps ». (Nous craignons en effet de devoir refuser des enfants si tous veulent revenir). Sachant que, comme cela se passe actuellement, l'école à la maison se poursuivra pour le groupe ne se trouvant pas à l'école.

Maintenant que vous avez toutes les informations dont nous disposons, merci de remplir le formulaire ci-dessous (même si vous aviez déjà donné votre réponse auparavant à l'enseignant...) :

**EN CAS DE FRATRIE, MERCI DE COMPLETER 1 FORMULAIRE PAR ENFANT.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ parent de \_\_\_\_\_  
scolarisé en classe de :

- Ne souhaite pas remettre mon enfant à l'école jusqu'à la fin de l'année
- Souhaite remettre mon enfant à l'école, à partir du 2 juin
- Personnel prioritaire sans solution de garde (attestations jointes)

Si votre enfant revient à l'école :

Cantine OUI  NON

Garderie matin OUI  NON  Garderie soir OUI  NON

Merci à tous,

Yann Fournet-Fayard